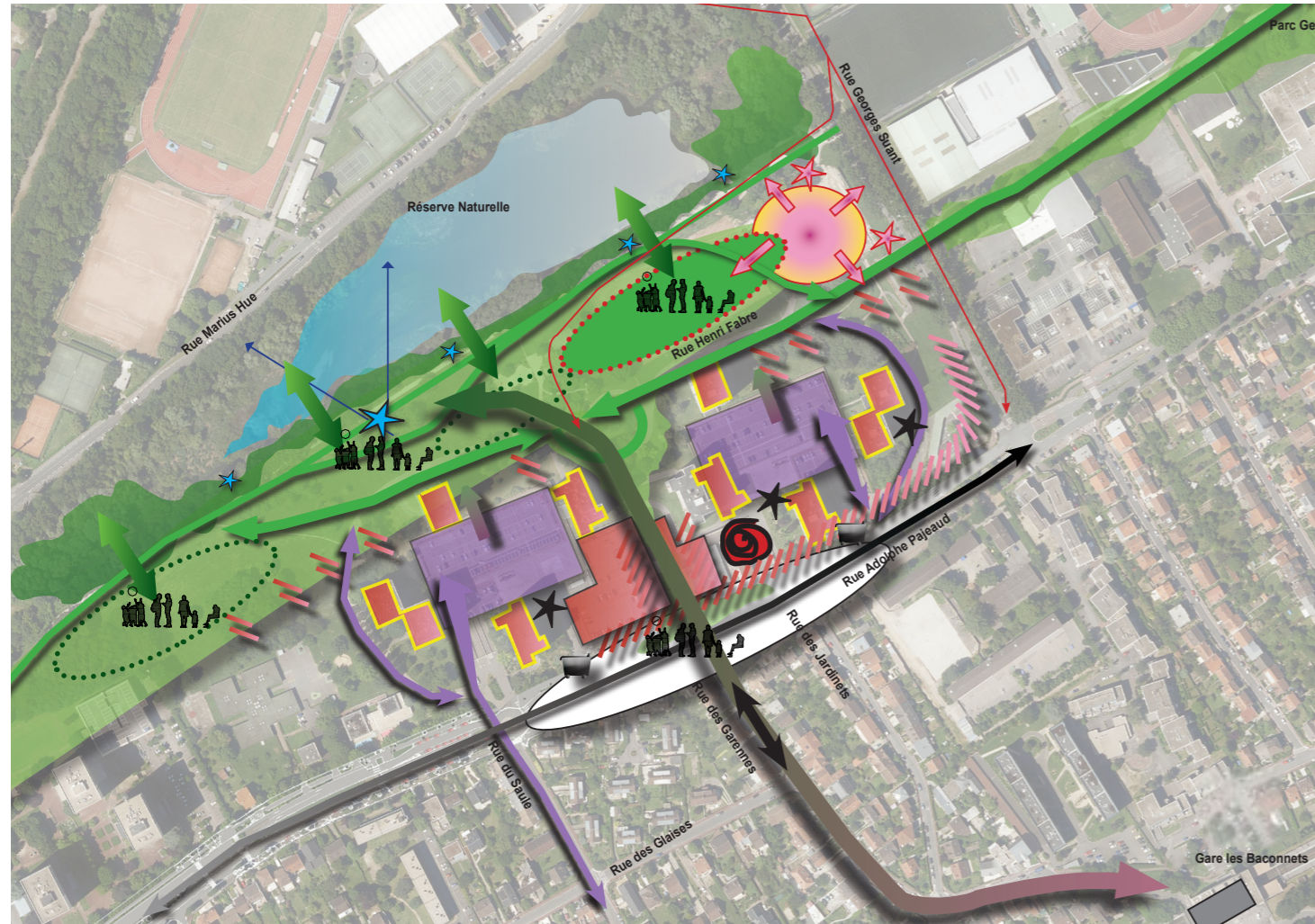


Synthèse des enjeux suite au diagnostic



- Retrouver des continuités physiques et visuelles entre le quartier et le reste de la ville, pour créer un effet de déplacement de la population à l'intérieur du « mail » et du jardin public à l'arrière
- Remailler le quartier, en effaçant les tracés trop fonctionnalistes, comme la rue Henri Fabre
- Faciliter la venue des travailleurs de la Z.A de Verrière au centre commercial en passant par le parc
- Profiter de la rénovation de la rue Pajaud par le Département pour donner plus d'espace public au pied des commerces en y associant les places de stationnement nécessaires. Rendre la façade plus lisible.
- Moderniser et changer l'image du quartier grâce à la rénovation thermique du bâti
- Rénover le pôle commercial sur lui même par l'organisation au maximum sur la rue
- ou Rénover le pôle commercial en s'appuyant sur les opportunités de constructibilité
- Diversifier le bâti, grâce à des nouvelles constructions, même très légères à hautes exigences environnementales

- Développer dans le parc un parti naturaliste et nourricier initié par l'espace naturel voisin
- Créer différents lieux de convivialité complémentaires, à travers des activités renouvelées, qui attirent du monde, et donnent de la visibilité au cirque et aux commerces (jardin partagé, jeux pour enfants, terrasse de restaurant, jeu phare)
- Profiter des gradins (projet SIAAP CORIF) pour créer un nouvel accès au jardin à relier à la trame viaire
- Faire du « cirque » la porte d'entrée du parc, compléter ses équipements pour en faciliter le fonctionnement (cuisine en dur, hangar, entrée principale plus visible)
- Reprogrammer la parcelle d'Oil France
- Simplifier les flux sur dalles en explorant des scénarios d'autonomisation et de liens plus directes avec le sol naturel.
- Revoir les fréquences de collecte des OM et améliorer le fonctionnement / une collecte généralisée sur rue ?
- Agir sur les dépôts sauvages

Les orientations d'aménagement

1. Accrocher le quartier au reste de la ville
2. Redonner une visibilité aux commerces
3. Renaturer le site
4. Faciliter les usages quotidiens

Chaque orientation d'aménagement a été déclinée en plusieurs actions à réaliser à court, moyen ou long terme. Les actions proposées pour chaque thème peuvent être réalisées indépendamment. Les actions proposées dans chaque temporalité sont pérennes et ne remettent pas en cause les actions réalisées précédemment.

- Action 1 :** Dissocier les accès sur dalle entre piétons /parkings et rue Henri Fabre en redressant la rue Henri Fabre qui se branche directement sur Pajaud et devient une rue autonome.
- Action 2 :** Classer la rue Henri Fabre en espace public.
- Action 3 :** Elargir les accès piétons aux dalles et en créer un PMR pour chaque dalle.



Un accès PMR discret mais aisément accessible

Des rampes voitures d'accès au parking dissimulées : des arbres persistants, une clôture, un abri encombrant ou OM, une composition végétale qui accompagne les allées, etc.



La rue Fabre avec un débouché autonome de rue résidentielle ; une mutabilité publique rendue possible

Un plan d'adressage des tours dès la rue Pajaud

Une entrée piétonne distincte de celles des voitures
Une allée piétonne large, à l'échelle de 500 logements

- Action 13 :** Désencombrer le devant des commerces pour offrir un large trottoir devant les façades commerciales avec ou non du stationnement en long.
- Action 14 :** Gommer l'aspect friche en pleine ville en aménageant un parking éphémère sur l'emprise de la station service (ou autre programmation).
- Action 15 :** Améliorer l'éclairage et la signalétique.
- Action 16 :** Supprimer le premier passage sur dalle pour ouvrir la vue sur l'allée commerciale centrale et réorganiser le stationnement sur dalle (mise en place d'une circulation en sens unique).



EXISTANT

Supprimer la passerelle pour ouvrir la vue - Eclaircir les façades dans les passages étroits

Utiliser les pieds d'arbres comme source de composition, de fleurissement en pleine terre (pas de jardinière) et de zone de rétention



Des enseignes aux positionnements unifiés

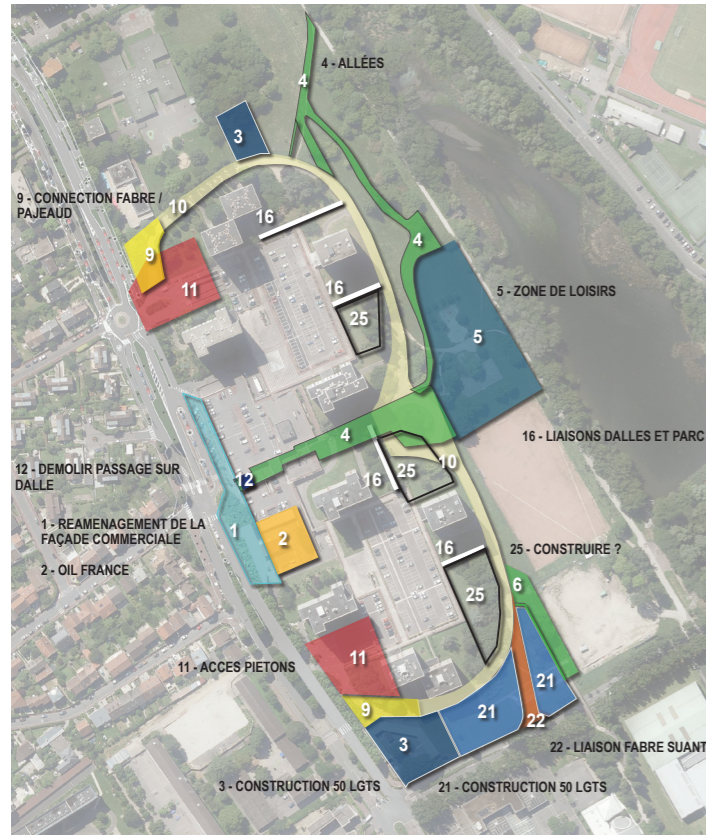
Un large trottoir piéton avec arceaux vélos, bancs, terrasses à combiner avec la poche de stationnement provisoire sur Oil France (trottoir 9m)
Option stationnement en long (trottoir 7 m)

Contre allée en voie partagée pour limiter la signalisation

Utiliser du mobilier utile pour empêcher le stationnement sauvage et éviter les potelets

Les fiches actions (exemples)

Localisation des 12 actions du thème «Accrocher le quartier au reste de la ville»



Action n°9 Quartier Bièvre Breuil
Dissocier les accès sur dalle entre piétons, parkings et rue Henri Fabre, en redressant la rue Henri Fabre qui se branche directement sur la rue Pajaud et devient une rue autonome

ENJEUX : Poursuivre le maillage urbain à travers le quartier Breuil / Bièvre grâce à des dessertes clarifiées au statut de rue, d'allée, ou de chemins.

OBJECTIFS : Transformer la rue Fabre en véritable rue maillée sur la rue Pajaud en dissociant cette rue des entrées de résidences.

200 000 €
Moa Ville d'Antony

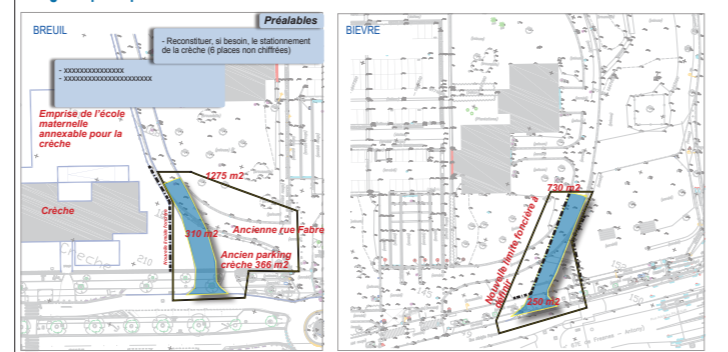


Illustration de l'action



Action n°21 Quartier Bièvre Breuil
Poursuivre les constructions le long de Georges Suant, face au collège, jusqu'à la passerelle

ENJEUX : Sortir le quartier d'un fonctionnement très « introverti » en lui donnant une façade sur la rue Georges Suant. Retrouver une continuité urbaine face au collège.

OBJECTIFS : Créer deux bâtiments de logements en accession (environ 50 logements) pour diversifier le bâti, insérer les tours dans un véritable tissu urbain, décharger de la charge foncière pour financer une partie des aménagements.

Actions 6 et 22 hors constructions : 200 000 €
Moa promoteur

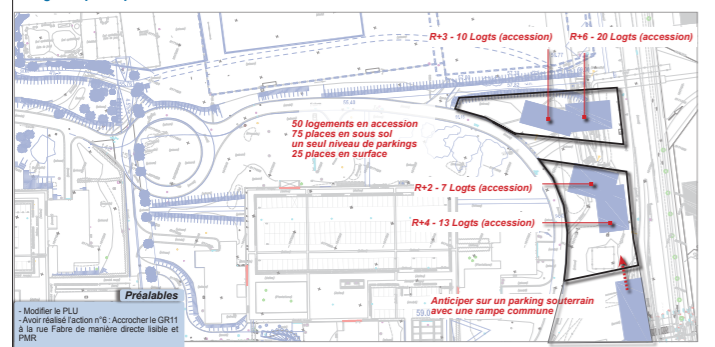


Illustration de l'action



Action n°16 Quartier Bièvre Breuil
Créer des accès piétons depuis les parvis vers le parc.

ENJEUX : Poursuivre le maillage urbain à travers le quartier Breuil / Bièvre, notamment pour désenclaver les dalles en les mettant physiquement en lien avec le parc.

OBJECTIFS : Créer des allées entre les dalles et le terrain naturel périphérique.

80 000 €
Moa copropriété

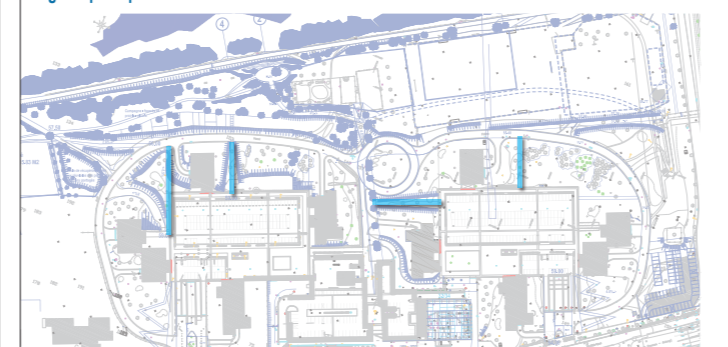


Illustration de l'action



Maître d'ouvrage : Ville d'Antony
Contact : Angélique BENOIT
Montant : 62000 € TTC
Durée de la mission : 6 mois (hors validations)

Étude de programmation urbaine préalable à la requalification des parvis Bièvre et Breuil



Le contexte urbain



Les parvis Bièvre et Breuil souffrent des maux «classiques» de l'urbanisation sur dalle des années 70, ensemble monolithique peu intégré dans le quartier parce que «hors sol» et déconnecté de la trame viaire, dissociation du piéton et de la voiture, absence d'espace public, difficultés d'entretien et d'évolution en raison de la multiplicité des copropriétaires, difficultés de gestion souvent dues à la complexité foncière...

Malgré les difficultés intrinsèques au bâti et à son époque de construction, les parvis bénéficient d'atouts importants qui conduisent à envisager son évolution, et en premier lieu une localisation assez exceptionnelle, à proximité à la fois du parc naturel régional du bassin de la Bièvre et de la gare des Baconnets (RER B). A cela s'ajoute la présence d'équipements publics et commerciaux, la proximité du parc Heller, etc.

Données de cadrage :
Superficie du périmètre d'étude : 10.5 ha
1050 logements + 4000m² de commerces

